



Fiche d'information

Inscription

Congrès eucharistique international 2008

- Toute personne désirant s'inscrire au Congrès eucharistique international 2008 (CEI 2008) devra le faire par l'intermédiaire du Comité diocésain, soit par Internet (barge@videotron.ca) ou soit par téléphone (819-771-8391) en s'adressant à Mme Yolande Duguay. Un formulaire d'inscription vous sera ensuite transmis.
- Deux forfaits seront offerts : celui couvrant l'ensemble du Congrès, d'un dimanche à l'autre, et celui pour les trois derniers jours du Congrès, du vendredi au dimanche.
- Des frais d'inscription seront exigés pour participer au CEI 2008. La somme exacte n'a pas encore été confirmée, mais elle devrait être d'environ 150 \$ pour l'ensemble du Congrès, et de 50 \$ pour la version écourtée. En plus de donner accès aux diverses activités du Congrès, les frais d'inscription donnent droit à un laissez-passer pour le transport en commun de la ville de Québec.
- En plus des frais d'inscription, il faut prévoir une somme de 210 \$ pour l'hébergement d'une semaine à la Maison Jésus-Ouvrier, à quelques minutes de marche d'Expocité, où se déroulera le gros des activités du CEI 2008. L'hébergement, en chambre individuel, comprend le petit déjeuner.
- Finalement, il faut prévoir une somme de quelque 300 \$ pour les autres repas pendant la semaine du Congrès, qui débute le dimanche 15 juin, en après-midi, pour se terminer sur l'heure du midi, le dimanche 22 juin 2008.
- La question du transport entre Gatineau et Québec n'a pas encore été réglée : selon que la délégation diocésaine aura recours à un service d'autobus ou aux autos particulières de quelques-uns des participants, des frais additionnels variant entre 40 et 100 \$ sont à prévoir.
- C'est donc dire qu'au total, les frais de participation au Congrès ne devraient pas dépasser **750 \$ par personne**. Un dépôt de 50 \$ sera exigé au moment de l'inscription.
- Le diocèse de Gatineau espère constituer une délégation d'au moins 50 personnes. Les participants seront conviés à trois rencontres préparatoires, à partir de janvier 2008.